

LA PRESTIGE JUNIORS

Tour du Val de Saône MANCHE INAUGURALE DE LA COUPE DE FRANCE lUNIORS



20 & 21 **AVRIL 2019**





CYCLISME











03 80 36 33 32 contact@scodijon.fr







COMITE D'ORGANISATION

COURSE

Directeur de l'organisation : Benoit PERRIN Responsable club médical : Mireille MENISSIER

(06 30 57 80 60)

Communiqué résultats aux médias : Colette ORSAT Speaker officiel: Jean-Claude COMBY

Dépannage en course : ACP Assistance Zone d'arrivée : Alain PERRIN

Radio tour : ACP Assistance Zones de départ : Gabriel GACHON - Dominique PERRON Moto information: Tom LE MENTEC

Protocoles aux arrivées : Léna BERTHELEMOT

(06 33 96 66 14)

Classement: votrecourse.com Responsables invités et partenaires : Léna BERTHELEMOT

Responsable hébergement : Mathieu GALLET

(06 36 95 52 46)

Responsable restauration: Yvette PERRIN

Sécurité: R. RASQUIN/GAB

Ambulances: ALLO AMBULANCES NYCOLL

Liaisons Radio Course: ACO Assistance

ARBITRES OFFICIELS

Président du jury : Jacky VERDENET Juge à l'arrivée : Patrice PION **Commissaire**: Daniel MEZZETTA

Damien BOIS

Commissaire moto : Céline RUTLER

Jean-Louis MINOT

Chronométreur : Éric GAUVIN

Médecin de la course : Carole FOURNIER

NUMEROS UTILES

CHU de Dijon: 03 80 29 30 31

Centre hospitalier d'Is sur Tille: 03 80 95 62 62 Maison médicale de Selongey: 03 80 85 53 24 Centre hospitalier d'Auxonne : 03 80 48 33 00

EDITO DE L'ORGANISATEUR

La fusion du tour du Val de Saône et de la Prestige Junior a permis en deux ans de porter cette épreuve au plus haut niveau du sport Français.

Devenir la manche inaugurale de La Coupe de France junior, n'aurait pas été possible sans la volonté politique de certains élus, de nos fidèles partenaires et surtout de nos nombreux bénévoles. Je remercie chaleureusement tous ces acteurs d'avoir permis cette aventure possible.

Former les cyclistes professionnels de demain est un objectif du S.C.O Dijon et faire découvrir notre territoire, ses valeurs, ses paysages et ses routes le nôtre. Nous avons préparé une course équilibrée sur 3 étapes en ville à ville dont une en contre la montre.

Une première étape St Apollinaire/Selongey, pour les hommes forts qui auront de quoi faire la différence et prouver leurs valeurs pour aller chercher une première victoire. La traversée des plateaux issois et de Selongey sera usante avec pas moins de 1700 m de dénivelé.

Une deuxième étape, Lamarche Pontailler, en contre la montre, pour les pures spécialistes ; gestion du vent et de grandes lignes droites.

Une troisième étape, Renéve/Auxonne, cette fois ci pour les échappés en groupe, qui mettra à mal la nervosité des leaders à travers un long passage technique à Pontailler et une arrivée pour un sprinteur.

Un tracé équilibré, une organisation de pointes, des partenaires investis et des élus fiers de leur territoire, tout est réuni le 20 et 21 avril pour que notre plus beau terrain de jeu soit le théâtre d'une des plus belles journées de sport cycliste et de ferveur.

Benoit PERRIN Organisateur de la course





EDITO DE LA PRESIDENTE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL DE SAÔNE



Il est des partenariats qui s'inscrivent dans le temps comme des évidences. Ainsi se dessine celui qui nous lie aux courses cyclistes qui traversent notre communauté de communes.

Notre territoire a une identité touristique liée aux loisirs de pleine nature. Les véloroutes L'Echappée bleue et Dijon-La Saône, les boucles cyclables ou nos routes départementales au trafic modéré sont des terrains de jeu privilégiés pour les amateurs de cyclisme ou de cyclo-tourisme.

Par ailleurs, notre collectivité, assurant des missions auprès des enfants et des jeunes du territoire est naturellement intéressée par les valeurs d'engagement et d'éducation portée par le cyclisme. Le partenariat avec les organisateurs de la « Prestige Juniors-Tour du Val de Saône » est apparu alors bien naturel. La course contribue à la mise en lumière du territoire Auxonne-Pontailler-Val de Saône d'une part et associe à son déroulement des jeunes accueillis dans nos structures d'autre part. Aussi, aurons-nous le plaisir cette année encore, de voir cette belle course tracer son sillage dans nos campagnes et permettre ainsi la proximité avec des sportifs de haut niveau!

Marie-Claire BONNET-VALLET Présidente de la communauté de communes Auxonne-Pontailler-Val de Saône





MAILLOTS DES LEADERS ET PARTENAIRES



LEADER GENERALBENOIT PERRIN - FERRAROLI



LEADER JUNIORS 1DECATHLON QUETIGNY



LEADER SPRINTLEROY MERLIN



LEADER GRIMPEURFINELLE LOCATION - SAUR



Aménagement extérieur Réseaux divers Transport



BENOIT PERRIN

1200 route de saussy 21380 MESSIGNY ET VANTOUX 06 30 57 80 60 benoitperrin21@orange.fr

FERRAROLI

1677 route de Gray 21850 SAINT-APOLLINAIRE 03 80 59 82 80 contact@ferrarolipromotion.fr



Equipements sportifs

DECATHLON QUETIGNY

1 rond point des Sports 21800 Quétigny 03 80 35 25 40



LEROY MERLIN

Zac Des Charrières 21800 QUETIGNY



Matériel et outillages particuliers et professionnels



FINELLE LOCATION

3 Rue du Bocanon 21310 MIREBEAU SUR BEZE 03 80 39 27 64

SAUR

63 Rue de la République 21250 SEURRE 03 70 48 80 00

DETAILS DE L'ORGANISATION

Etape 1 : Saint Apollinaire – Selongey

Permanence (10h15) et réunion des directeurs sportifs (11h30) :

FERRAROLI PROMOTION 1677 Route de Gray 21850 SAINT APOLLINAIRE

Départ à 13h30 devant FERRAROLI PROMOTION

Parking équipe :

Zone artisanale de Saint Apollinaire ou Espace Tabourot

Zone d'arrivée à Selongey :

Médiathèque de Selongey 20 Rue de la Patenée 21260 Selongey

Cérémonie protocolaire :

Car podium la ligne d'arrivée

Parking équipes :

Centre d'hébergement de Selongey / Maison médicale de Selongey / Parking de la mairie

Etape 2 : Lamarche sur Saône – Pontailler sur Saône

Départ à 8h30 :

Rue du Pont 21760 LAMARCHE SUR SAÔNE

Arrivée :

Rue de Franche Comté 21270 PONTAILLER SUR SAÔNE

Etape 3 : Renève – Auxonne

Départ à 14h30 :

Petite rue 21310 RENEVE

Arrivée:

Rue du 8 mai 1945 211130 AUXONNE

Contrôle antidopage

Selongey: Médiathèque de Selongey (en face de la ligne d'arrivée)

Pontailler sur Saône : Salle Santona (en face de la ligne d'arrivée)

Auxonne : Ecole Louis Pasteur (après la ligne d'arrivé dans la même rue)

EDITO DU MAIRE DE SAINT APOLLINAIRE



En 2019 : Saint-Apollinaire bouge !

L'édition 2019 de l'épreuve fédérale « Prestige Juniors - Tour de Val de Saône » aura lieu les 20 et 21 avril prochains. Cette année, la ville de Saint-Apollinaire a la chance de faire partie des lieux de départ d'une des étapes de cette course cycliste.

Saint-Apollinaire se positionne depuis toujours comme une ville sportive, de par ses équipements, son réseau associatif ou encore ses manifestations sportives comme les Foulées Epleumiennes ou la semaine « Faites du sport ». Cette volonté municipale a été réaffirmée en 2019 puisque la ville s'est engagée dans le programme national, « Nutrition Santé » avec l'objectif d'inciter tout à chacun à pratiquer une activité sportive régulière.

En 2019, Saint-Apollinaire bouge et partage les valeurs de cet événement cycliste incontournable de notre territoire puisque cette épreuve, disputée en Côte-d'Or, sera la manche d'ouverture de la Coupe de France Juniors en 2020. Le temps d'un week-end, les jeunes espoirs vont partager cette même passion du cyclisme et les valeurs de dépassement de soi, de respect et d'engagement chères à cette discipline sportive.

Je tiens également à saluer la mobilisation des organisateurs et des bénévoles du SCOD (Sprinter Club Olympique de Dijon) qui ne ménagent pas leurs efforts pour rendre possible cet évènement. Bonne chance à tous les participants !

Jean-François DODET Maire de Saint-Apollinaire Vice-Président de Dijon Métropole







EDITO DU MAIRE DE SELONGEY



Après la semaine internationale de cyclotourisme qui a fait étape à Selongey en 2016, la course cycliste « Prestige Juniors – Tour du val de Saône » qui pourrait s'appeler pour l'occasion « Tour du val de Saône Tille et Venelle » remet à l'honneur le cyclisme de compétition à Selongey. Ville étape Selongey sera donc sous les projecteurs de cette importante manifestation sportive et je ne doute pas de l'engouement que suscitera cet évènement.

Merci au comité d'organisation d'avoir élargi son périmètre d'action en nous sollicitant et à toutes celles et ceux qui seront mobilisés à la réussite de cette journée.

Que la course soit belle et que le meilleur gagne...

M. Gérard LEGUAY Maire de Selongey







SAMEDI 20 AVRIL 2019 Etape 1 : Saint Apollinaire – Selongey

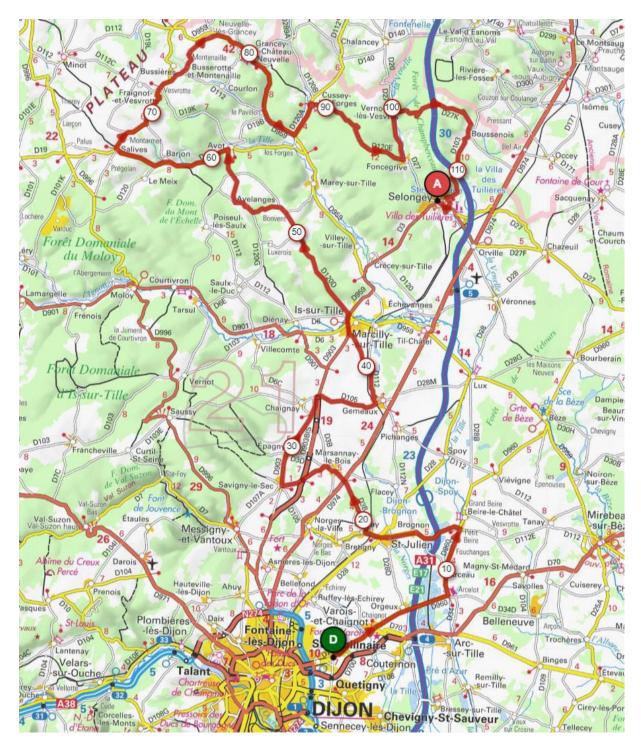
Permanence : 10h15 Réunion DS : 11h30 Départ : 13h30

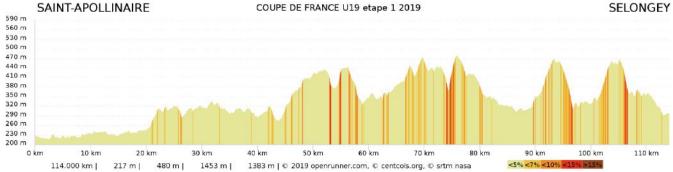
KMS	HRS	ROUTE	VILLE	I.R	MOUVEMENT
0	14h00	D70	ST APOLLINAIRE		
0,7	14h01			ROND POINT	
2,3	14h03		VAROIS ET CHAIGNOT	ROND POINT	♦
2,6	14h04			ILOT	
2,8	14h04	D960			4
3	14h05). 	ROND POINT + RALENTISSEUR	
3,3	14h05			ILOT	
6,7	14h10		13	ILOT	
7,7	14h11		ARCELOT	SPRINT	
8,1	14h12			ROND POINT	•ф
9,4	14h13		ARCEAU		
10	14h14			FEUX + RETRECISSEMENT	
11	14h16		FOUCHANGE		
12	14h17		BEIRE LE CHATEL	ILOT	
12,5	14h18	D28A	-		4
15	14h21		BROGNON		
15,5	14h22			ILOT	
16,1	14h23			ILOT	
16,9	14h24		ST JULIEN		
17,4	14h25			RETRECISSEMENT X 3	
17,9	14h26		7	ROND POINT	\$
18,5	14h26			VOIE FERREE	A
18,6	14h27		CLENAY		
18,9	14h27	D3b		RETRECISSEMENT	r
19,4	14h28			RETRECISSEMENT + ILOT	
22,4	14h32			STOP	ŶA

KMS		ROUTE	VILLE	I.R	MOUVEMENT
49,6	15h17				L+
50,6	15h18			SOMMET	
53,9	15h23		AVOT	TRAVERSEE RAPIDE	<u> </u>
54,1	15h23	D19			1
58,2	15h29		BARJON LE BAS	RETRECISSEMENT	
61	15h33		SALIVES		
61,6	15h34			PIED DE COTE	
62,6	15h35			SOMMET	
63,5	15h37		·	PIED DE COTE	
					1
64,8	15h39			SOMMET	
67,2	15h41	D112c	VESVROTTE		L+
68,1	15h43	D112c			_ →
69,3	15h45	D112h	BUSSEROTTE	STOP	⁴1
69,5	15h45			PIED DE COTE	
70,4	15h47		MONTENAILLE		
70,9	15h47			GPM	
72	15h49		NEUVELLE		
				TRAVERSEE RAPIDE	A
73,3	15h51	D959			
75,5	15h54		GRANCEY LE CHÂTEAU		
82	16h03	D120a			1
83,8	16h06		CUSSEY LES FORGES		
84,2	16h06	D120e			L+
85,7	16h08			PIED DE COTE	
88,3	16h11			GPM	

KMS		ROUTE	VILLE	I.R	MOUVEMENT
22,9	14h03		MARSANNAY LE BOIS		
23,7	14h04	D3d		RETRECISSEMENT	1
24	14h04	VC		RALENTISSEUR X3 + ILOT X2	1
25,5	14h06			ILOT	
26	14h07	D107 a		ROND POINT	.
26,8	14h08		SAVIGNY	RETRECISSEMENT	⚠
27	14h09	D903			r
27,7	14h10			ILOT	
28,7	14h11		EPAGNY	ILOT X 2	
29,5	14h12			ILOT	
33,1	14h17	D105		STOP	_ ▶
33,2	14h17	D903 bis			₽
35,1	14h20			ILOT	
37,5	14h24		IS SUR TILLE		
37,9	14h24	D28A		ROND POINT	\$
				TRAVERSEE RAPIDE	<u> </u>
38,5	14h25			ROND POINT	\$
38,7	14h25		D959	RALENTISSEUR	
39	14h26	D959			♦
39,2	14h26	D120d			1 1
40	14h27			PIED DE COTE	
45,5	14h35			SOMMET	
47	14h37	D120d			+ 1
49,5	14h41		AVELANGE	PIED DE COTE	
49,6	14h41				L>
50,6	14h42			SOMMET	

KMS		ROUTE	VILLE	I.R	MOUVEMENT
91,5	16h17	1.	FONCEGRIVE		
91,7	16h17		D27	TRAVERSEE RAPIDE	1 1
95,1	16h22		VERNOIS		
95,3	16h22	D27k			L,
95,5	16h22			PIED DE COTE	
98,8	16h27			GPM	
101,1	16h30		BOUSSENOIS		
106,7	16h38		SELONGEY		
107,3	16h39			ENTREE CIRCUIT	1
107,9	16h40	D3			₽
108,6	16h41	VC		PASSAGE SUR LA LIGNE	_ ₽
108,9	16h42			PIED DE COTE	
109,7	16h43			SOMMET DE COTE	L+
110,4	16h44	D27K		ENTREE CIRCUIT	4
111	16h45	D3			r
111,8	16h46			ARRIVEE	
					数人任





EDITO DU MAIRE DE LAMARCHE SUR SAONE



Dimanche 21 avril 2019, le village de Lamarche—sur-Saône aura l'honneur d'accueillir une nouvelle fois le tour de Saône Vingeanne consacré pour sa 13ème édition à une épreuve Nationale de coupe de France Juniors.

Cette année la course partira pour une demi-étape en « contre la montre » individuelle de notre charmante commune en direction de Vielverge, pour une arrivée à Pontailler-Sur-Saône.

La course traversera aussi notre commune pour l'étape « en ligne » Renève Auxonne dimanche après-midi.

C'est un évènement sportif majeur pour notre village, notre communauté de communes « CAP Val de Saône Auxonne Pontailler et le Pays de Saône Vingeanne ».

Je tiens à remercier chaleureusement tous les organisateurs, tous les bénévoles dynamiques et dévoués qui offrent leur temps à la jeunesse et contribuent au bon déroulement de cette épreuve malgré les réglementations drastiques en vigueur.

Je souhaite à ces jeunes espoirs du cyclisme, principaux acteurs de cette compétition de grandes performances avec le respect des valeurs du sport et la consécration d'un grand vainqueur.

En conclusion la commune de Lamarche-sur-Saône, son conseil municipal et son maire sont toujours très heureux d'accueillir cette manifestation sportive de grand renom.

Je vous souhaite de passer un bon week-end sportif dans la détente et la bonne humeur, et ...vive le sport!

M. Alain BRANCOURT Maire de Lamarche sur Saône



EDITO DU MAIRE DE PONTAILLER SUR SAONE



La Ville de Pontailler-sur-Saône est heureuse d'accueillir et soutenir à nouveau le Tour du Val de Saône - Prestige Juniors, organisée par le SCO Dijon.

Je tiens ici à remercier chaleureusement organisateurs et bénévoles pour leur implication dans la mise en place de cet événement. Leur dévouement et leur enthousiasme sont un élément essentiel de la réussite de cette manifestation et du rayonnement de notre territoire.

Bonne chance à tous les participants !

M. Joël ABBEY Maire de Pontailler sur Saône





DIMANCHE 21 AVRIL 2019 Etape 2 : Lamarche sur Saône – Pontailler sur Saône

Départ: 8h30

KMS		ROUTE	VILLE	I.R	MOUVEMENT
	v		dernier départ		
0	10h42	VC	LAMARCHE - place mairie		
5,3	10h49	D20			1
5,7	10h49	D916			₽
9	10h54	D959			1
13,3	11h00		PONTAILLER		
13,4	11h00				1
13,5	11h00		ARRIVEE		A A
					5.13





EDITO DU MAIRE DE AUXONNE



Auxonne, ville d'accueil de cette belle course.

Les Juniors vont en effet se battre pour être vainqueurs de cette belle étape du circuit et nous faire honneur. Gagner à Auxonne est toujours un enchantement. Car gagner dans notre ville, c'est gagner devant des fervents du cyclisme. S'il est vrai que la plupart de nos cyclistes n'ambitionnent plus de rivaliser avec les jeunes pousses, ils nous font honneur. Ils ont 2, 3 voire 4 fois l'âge de nos coureurs de ce jour. Les jours ensoleillés, ils avalent de nombreux kilomètres. A plus de 70 ans, certains sont de véritables gloutons du goudron. Auxonne, c'est aussi être assuré d'une présence de spectateurs sur une bonne partie du parcours. Nous apprécions à leur juste valeur les efforts fournis et peut-être sommes-nous trop modestes dans les encouragements. C'est possible. Et c'est sans oublier que si nous savons reconnaître l'exploit du vainqueur, nous apprécions le travail fourni par ses coéquipiers et nous reconnaissons aussi les efforts déployés par ses concurrents. C'est grâce à la qualité de la concurrence que la victoire est plus belle. Pour reprendre la formule consacrée : « A vaincre sans péril, on triomphe sans gloire ». Ce n'est pas le cas à Auxonne. La concurrence est relevée. La victoire n'en est que plus belle. Bravo au vainqueur!

M. Raoul LANGLOIS
Maire d'Auxonne







EDITO DU MAIRE DE RENEVE



La commune de Renève est fière d'accueillir et de soutenir pour la deuxième année consécutive la course cycliste « Prestige Juniors – Tour du Val de Saône ».

Nous souhaitons une bonne course aux participants qui sillonneront la Plaine de Saône-Vingeanne et donnons rendez-vous aux spectateurs les 20 et 21 avril prochain à Renève pour un moment de convivialité.

M. Michel GREY Maire de Renève





DIMANCHE 21 AVRIL 2019 Etape 3 : Renève - Auxonne

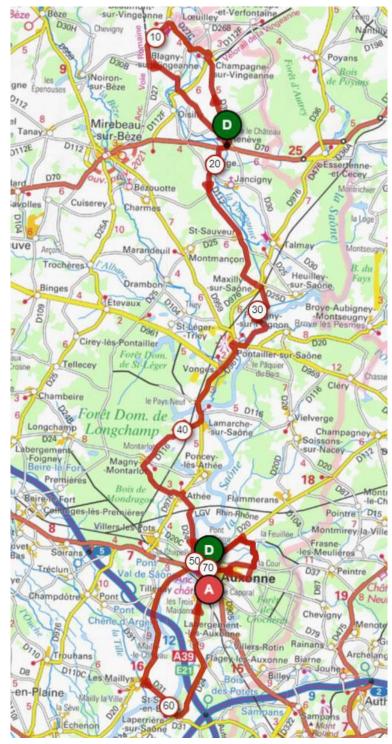
Départ : 14h30

KMS		ROUTE	VILLE	I.R	MOUVEMENT
0	14h30	D70	RENEVE		
0,1	14h30				←
0,3	14h30			RETRECISSEMENT	
1,1	14h32	D30			L)
4,7	14h36		CHAMPAGNE		4
5,3	14h37			RETRECISSEMENT	
5,4	14h37	D27c			_ ←
6,5	14h39			RETRECISSEMENT	
8	14h41		BEAUMONT	PIED DE COTE	
8,7	14h42	D27		GPM	1
11,5	14h46	D30b			4
13	14h48		BLAGNY		
14,2	14h49	D112f			1
14,3	14h50	D30b	BEIRE LE CHATEL	ILOT	1
16,8	14h53	D30g	RENEVE		
16,9	14h53				□ 1
17,1	14h53	D30			₽
17,5	14h54	D30d			
18	14h55			SPRINT	
18,2	14h55	D70			L+
18,7	14h56	D112f			
19,9	14h57		CHEUGE		
24,1	15h03		ST SAUVEUR		
24,5	15h03	D25g			L>
27	15h07		MAXILLY		
27,7	15h08	OIE BLEU	E		÷

KMS		ROUTE	VILLE	I.R	MOUVEMENT
44	15h30			VOIE FERREE	<u>^</u>
44,3	15h30		ATHEE		
45,3	15h32	D976			4
45,5	15h32	D24			P
47,8	15h35			SPRINT	
49,5	15h38		AUXONNE		
49,7	15h38	D905			L →
49,8	15h38	D20	TILLENAY		4
52,1	15h41		TILLENAY		
55,8	15h46	D20	MAILLY		
57,3	15h48	D31			
59,7	15h51		ST SEINE		
60	15h52	D24			1
63,1	15h56		FLAGEY		
64,1	15h57		LABERGEMENT	ILOT	
64,4	15h58			ILOT	
64,6	15h58			RALENTISSEUR	
64,9	15h59			RALENTISSEUR	
66,9	16h01		AUXONNE		
68,5	16h03				Ŷ
68,7	16h04				
68,8	16h04		ENTREE CIRCUIT		
69	16h04	D20			ф ф Р
69,3	16h05				\$
71,5	16h08				L
72,2	16h08				P

KMS		ROUTE	VILLE	I.R	MOUVEMENT
27,7	1h08	/OIE BLEUI			
27,9	15h05	012 02201		VOIE FERREE	ROUTE 3 M
28,7	15h09				ROUTE 2,5 M
29,4	15h10			PAVES	\triangle
29,8	15h11			ENDUIT	ROUTE 2,5 M
30,5	15h12			CHEMIN BLANC	<u>^</u>
31,6	15h13			ENROBE	
32,4	15h14	D959			_ ▶
32,7	15h15			FEUX + RETRECISSEMENT	•
32,9	15h15			ROND POINT	↓
32,9	15h15	VC			4
32,9	15h15	D903 bis		PIED DE COTE	L.
33,4	15h16			GPM	
33,7	15h16	D961			P
34,5	15h17		VONGES		
35	15h18	D976			÷
35,4	15h18			ILOT	
35,9	15h19			ILOT	
36,3	15h20		LAMARCHE		
37	15h20			ILOT X 3	
37,7	15h21			ILOT X 2	
38,4	15h22	D116		PIED DE COTE	P
38,8	15h23			GPM	
41	15h26		MONTARLOT		
41,8	15h27		MAGNY MONTARLOT		
42	15h29	D24			│ ♦

KMS		ROUTE	VILLE	I.R	MOUVEMENT
73,6	16h10	D20b			L →
74,2	16h11		AUXONNE		
74,9	16h12				
75,2	16h13			ILOT 🗘	
75,7	16h13			ILOT X 2	
76,3	16h14		PASSAGE SOUS LIGNE	SPRINT	
76,4	16h14				L →
76,6	16h14	D20			Ŷ
76,9	16h15				\$
78,1	16h17				L>
78,8	16h17				₽
80,2	16h19	D20b			⊢
80,8	16h20		AUXONNE		
81,5	16h21				- 1
81,8	16h22			ILOT 🗘	L,
82,1	16h22			ILOT X 2	
82,7	16h23		ARRIVEE		





FRANCE PARE-BRISE

FRANCE PARE BRISE Dijon Nord 10 avenue de Dallas 21 000 DIJON T I.: 03 80 47 50 52





Nouvelle Mazda3 M HYBRID : consommation mixte (1./100~km) 5,1- Émissions de CO $_2~(g/km)$ 117. Consommation mixte et émissions homologuées en WLTP converties en NEDC (réglement 2017/1153).

(1) Exemple de Location Longue Durée Mazda Finance sur 48 mois, dont un 1^{et} Joyer majoré de 3 000 € TTC et 40 000 km pour une Nouvelle Mazda3 2.01 SKYACTIV-G 122 ch M Hybrid 4x2 BVM6 SKYACTIV-MT comprenant l'entretien(3), l'assistance et la garantie⁽³⁾. Restitution du véhicule en fin de contrat avec paiement des frais de remise en état standard et des kilométrages supplémentaires. (2) Entretien selon préconisations constructeur, hors pneumatiques, voir conditions et exclusions sur www.mazda.fr. (3) Garantie constructeur de 3 ans limitée à 100 000 km + 1 an d'extension d'assistance et de garantie. Offre non cumulable réservée aux particuliers, valable jusque qu'un 30/06/2019, sous réserve d'acceptation par MAZDAF hance, deparent de CA Consumer Finance, Sa au capital de 554 482 422 euros - 1 nue Victor Basch - CS 70001 - 91068 Massy Cedex, RCS Evry 542 097 522. Intermédiaire d'assurance inscrit sous le N° ORIAS : 07 008 079 www.orias.fr). Ce financement en Location Longue Durée n'est pas soumis à la règlementation du crèdit à la consommation.

Mazda Automobiles France, 34 rue de la Croix de Fer - 78100 Saint Germain-en-Laye, SAS au capital de 304 898 € - RCS Versailles 434 455 960.

DRIVE TOGETHER'

*Faire corps avec sa voiture

PASSION AUTOMOBILES KODO - CONCESSION MAZDA DUON 7 RUE PAUL LANGEVIN 21300 CHENOVE Tel : 03.80.51.38.51 site : http://dijon.mazda.fr





Cette publicité émanant de Mazda France est diffusée par XXXX (identité de l'IOB-SP : nom ou dénomination sociale; adresse professionnelle ou celle de son siège social; numéro d'immatriculation d'intermédiaire; catégorie d'intermédiaire à laquelle il appartient), qui est mandataire bancaire non lié de CA Consumer Finance. XXXX (dénomination sociale de l'intermédiaire) est aussi mandataire d'intermédiaire d'assurance.



LES PARTENAIRES















LES COLLECTIVITES









LES MEDIAS







